

Tableau d'avancement au GRADE DE ADMINISTRATIF TERRITORIAL DE 1ERE CLASSE  
MME VIALA NATHALIE

ÉTABLI APRÈS AVIS DE LA COMMISSION ADMINISTRATIVE PARITAIRE

(en application de l'article 80 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984)

CATÉGORIE A, CATÉGORIE B, CATÉGORIE C (1)

ANNÉE 2019

NUMÉRO D'ORDRE (2)	NOM DE L'AGENT	GRADE ACTUEL	CATÉGORIE D'EMPLOI	GRADE D'AVANCEMENT	DATE À PARTIR DE LAQUELLE L'AVANCEMENT DE GRADE EST POSSIBLE
1	VIALA NATHALIE	Adjoint Administratif Territorial principal 2 <sup>ème</sup> classe	C	Adjoint Administratif Territorial principal 1 <sup>ère</sup> classe	1/01/2019

(1) barrer la mention inutile.

(2) les fonctionnaires ne peuvent être promus par la collectivité que dans l'ordre du tableau.

A Mourèze, le 13 Décembre 2018

Signature de l'autorité territoriale et attaché  
Le Maire

DIDELET Serge

